

RETOURS D'EXPÉRIENCE
2010 - 2016



ÉCOCONCEPTION

AQUITAINE - CCI

EDITO

Vous trouverez dans cette publication, le retour d'expérience d'entreprises d'Aquitaine ayant bénéficié d'un accompagnement de la CCI des Landes entre 2007 et 2016 dans le domaine de l'éco-conception. Cette sélection propose un échantillon d'expériences variées montrant les bénéfices d'une démarche d'éco-conception pour les entreprises. Les fiches sont à considérer comme un guide vers des **bonnes pratiques**.

L'éco-conception peut en effet apporter des **avantages** importants aux entreprises, comme le montre l'étude sur la rentabilité de l'éco-conception réalisée en 2014 auprès de 119 entreprises françaises et canadiennes (étude réalisée par le Pôle éco-conception et l'Institut de Développement de Produits). Ces bénéfices peuvent être **économiques** (coût des matières premières, gestion des risques, innovation...) **environnementaux** (amélioration du bilan de l'entreprise), **marketing** (amélioration de l'image de marque), ou même **sociétaux** (localisation des productions, prise en compte des parties prenantes...).

La CCI des Landes a touché avec cette action plus de **1 000 entreprises** de tailles et de secteurs très variés. Des partenariats techniques, notamment avec la **matériauthèque** de la Cité du Design de Saint Etienne, ont également permis d'ouvrir de nouveaux horizons et pistes d'innovation pour les entreprises.

La CCI des Landes a également créé en 2009 **l'Ecole Supérieure de Design des Landes** qui intègre de façon significative la formation à l'éco-design et propose, dans une relation mutuellement profitable, de nombreuses séances de travail entre les entreprises et les élèves.

Depuis 2007, les demandes et les attentes des entreprises, et plus largement des parties prenantes (consommateurs, Etat...), n'ont cessé de croître dans le domaine de l'environnement. On parle aujourd'hui d'économie circulaire, de croissance verte, de nouveaux modèles économiques basés sur la vente de services (économie de la fonctionnalité, etc.). L'éco-conception reste un pilier essentiel à toutes ces démarches, car ces nouveaux objectifs viennent changer la façon de concevoir les produits ou les services.

Nous remercions bien entendu nos partenaires : ADEME, Conseil Régional, Pôle éco-conception et management du cycle de vie et CCI Aquitaine de leur soutien sur le programme régional mené par la CCI des Landes, ainsi que le conseil départemental des Landes lors du lancement du programme.

Bonne lecture, bonne inspiration et n'hésitez pas à vous lancer !

Le service Eco-conception et Economie Circulaire
de la CCI des Landes.

PROGRAMME RÉGIONAL

LA CCI DES LANDES, RÉFÉRENCE RÉGIONALE EN ÉCO-CONCEPTION

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes porte depuis 2007 une action régionale de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises d'Aquitaine à l'éco-conception. Cette action appelée « développer l'innovation dans les entreprises par l'éco-conception » est soutenue par l'ADEME, le Conseil Régional ALPC et le Conseil Départemental des Landes. Elle est menée en partenariat avec le Pôle éco-conception et les CCI d'Aquitaine.

L'objectif de cette action est de faire émerger et d'accompagner des projets d'entreprises en éco-conception en Aquitaine, territoire déjà fortement impliqué dans l'économie circulaire. A ce jour, plus de 1 000 entreprises de la région sont déjà impliquées dans cette démarche !

L'action éco-conception Aquitaine en quelques chiffres :

- **850** participants à **5** colloques
- **500** participants à **14** Réunions d'information
- **172** participants à **16** ateliers techniques
- **88** pré-diagnostics éco-conception
- **35** accompagnements individuels
- **21** accompagnements collectifs
- Une newsletter à plus de **2 000** contacts

QU'EST CE QUE L'ÉCO-CONCEPTION ?

L'éco-conception, c'est un levier d'innovation et de compétitivité qui place l'entreprise dans l'aire de l'économie circulaire. Il s'agit d'une démarche qui consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service.

Dans une société de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux, cette démarche apporte à l'entreprise un axe de différenciation et un nouveau positionnement sur le marché. L'éco-conception devient alors une stratégie gagnante pour l'entreprise.

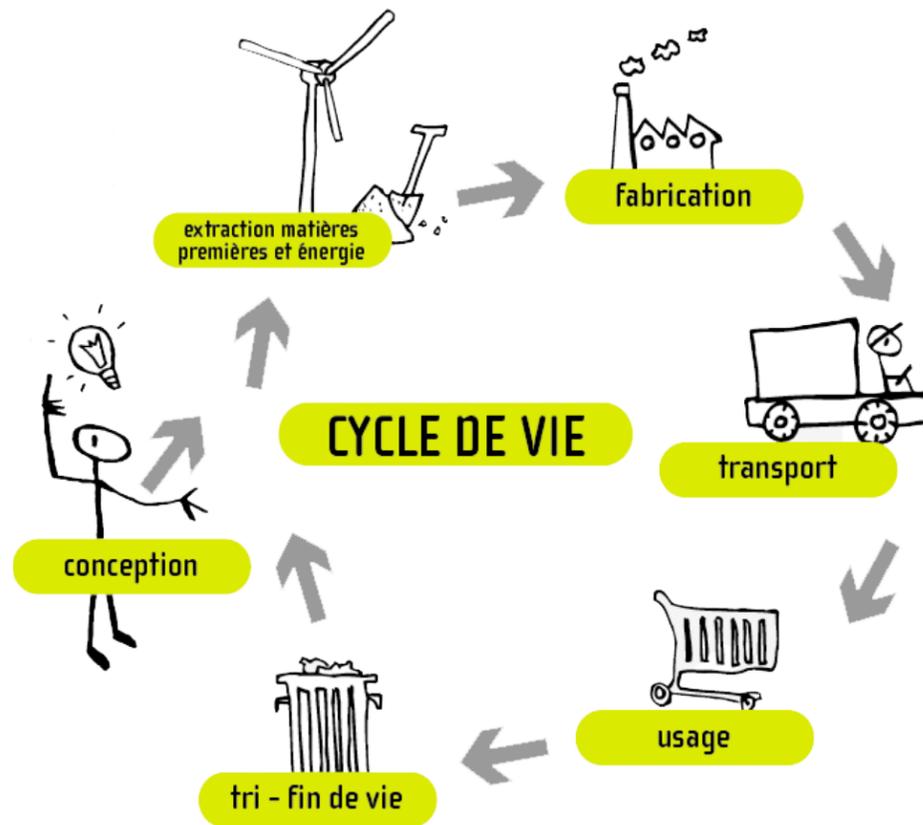
L'APPROCHE CYCLE DE VIE

L'approche cycle de vie vise la prise en compte des impacts (environnementaux, sociaux et économiques) propres à un produit ou à un service et ce, tout au long de son cycle de vie. Cette notion permet d'identifier tous les enjeux liés à la conception du produit (ou service) et ainsi éviter d'omettre certains impacts.

Cette vision diffère des approches de conception traditionnelles en élargissant la vision des ingénieurs et concepteur à toutes les phases du cycle de vie d'un produit.

L'approche cycle de vie intègre donc 5 étapes :

- **L'extraction des matières premières** : Extraction des matières premières, entreposage, transport vers leur lieu de stockage, de transformation et d'utilisation.
- **La fabrication** : Transformation des matières, assemblages des différents composants ou matériaux, emballage et entreposage des produits finis.
- **La logistique** : Intègre toutes les activités d'entreposage et de logistique des produits finis vers les distributeurs et utilisateurs. Comprend aussi la vente du produit.
- **L'usage** : Utilisation du produit par l'utilisateur, prise en compte des consommables, de l'entretien, des réparations, etc...
- **La fin de vie** : Prends en compte les scénarios de fin de vie du produit ou service, soit par la réutilisation, le recyclage, la valorisation énergétique, l'enfouissement...



NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur soutien :



SOMMAIRE

Abbaye de Maylis	page 6-7
Action Pin	page 8-9
ADS	page 10-11
Api sens	page 12-13
Api'Up	page 14-15
Aqualande	page 16-17
Bonnet Névé - EPTA	page 18-19
Château Larose Trintaudon	page 20-21
Cool Shoe	page 22-23
Dassé	page 24-25
DRT	page 26-27
Inertam	page 28-29
Les Vignerons de Buzet	page 30-31
Meda Manufacturing	page 32-33
Notox	page 34-35
Nunti-Sunya	page 36-37
Pyrenex	page 38-39
Sikig	page 40-41
Zhendre	page 42-43

ABBAYE DE MAYLIS

“IL ÉTAIT IMPORTANT POUR NOUS D’APPORTER À NOS CLIENTS DES PRODUITS SANS DANGER POUR LA SANTÉ ET L’ENVIRONNEMENT, EN LESQUELS ILS PUISSENT AVOIR TOUTE CONFIANCE.”

Frère Grégoire

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Etat des lieux en matière d'éco-conception qui a ensuite conduit à une reformulation des produits.

L'ENTREPRISE

L'EURL « Abbaye de Maylis » est une entreprise constituée par une communauté de moines olivétains, vivant au sein de l'abbaye Notre-Dame de Maylis. Les produits qu'ils fabriquent, produits d'entretien du bois, tisanes, cire du Père Fulgence et cire du Bénédict, sont des produits issus de savoir-faire anciens.

Les produits sont disponibles au sein du magasin attenant à l'Abbaye, mais aussi sur le site de vente en ligne (www.boutiques-theophile.com), en vente par correspondance, dans certaines grandes surfaces de bricolage et surtout dans le réseau de magasins revendeurs de produits d'abbaye. Les produits sont ainsi commercialisés dans toute la France.

LES MOTIVATIONS

La cire produite par l'Abbaye de Maylis a une image de produit naturel auprès des consommateurs, et contient essentiellement des composants d'origine naturelle. Il était donc important de continuer à proposer des produits allant dans ce sens. De plus, les demandes des clients en matière de produits respectueux de l'environnement deviennent de plus en plus importantes.

L'EURL « Abbaye de Maylis » a donc souhaité intégrer l'ensemble de ces préoccupations en travaillant sur la formulation de ses produits.



LA MÉTHODE

En 2010, l'Abbaye de Maylis réalise avec la CCI des Landes un pré-diagnostic éco-conception sur l'un de ses produits phares : la Cire du Père Fulgence, dans des conditionnements de 5 litres, 1 litre et 0,5 litre.

Cette étude a permis d'avoir une vision globale sur le cycle de vie du produit, ses points forts et sur les enjeux externes. Elle a notamment mis en avant des axes d'amélioration, en particulier vis-à-vis de réglementations en pleine évolution (REACH, COV, nouvelle REP...).

Dans le plan d'actions construit à l'issue du pré-diagnostic, l'Abbaye a choisi de travailler sur la reformulation de ses deux encaustiques afin d'être en accord avec les exigences réglementaires actuelles et futures.

Elle a en particulier fait appel au centre de recherches RESCOLL (basé à Pessac) pour l'accompagner dans la recherche de nouvelles solutions.

LES BÉNÉFICES

Ce travail a permis d'identifier des solutions de diminution du pourcentage de la térébenthine. Il a conduit à expérimenter de nouvelles formules afin d'obtenir un produit plus en accord avec l'image naturelle que les moines souhaitent véhiculer à travers leur produit.

Cette démarche a aussi conduit l'Abbaye à réfléchir à son processus de développement de produits et à intégrer les enjeux d'éco-conception dans les nouvelles cires. Ce travail a permis de mener une démarche innovante sur les encaustiques.



LES PARTENAIRES

Cette démarche a bénéficié d'aides financières allouées par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général des Landes et la DIRECCTE.

Activité : Fabrication et vente de tisanes et de produits d'entretien pour bois et parquets (cires, laques)
Adresse site : Maylis (Landes - 40)
Nombre d'employés : 6 moines
Certification / démarches : Marque « Monastic » qui garantit des produits fabriqués par des moines/sœurs.

www.abbaye-de-maylis.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2010

ACTION PIN

“NOS PRODUITS SONT D’ORIGINE NATURELLE, IL EST DONC LOGIQUE QUE NOUS MENIONS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE.”

Laurent PELLETIER - Directeur

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Mise en place d’une démarche globale d’éco-conception des produits (démarche site, utilisation...). Mise en place d’un nouvel emballage recyclable, plus léger et plus facilement transportable.

L’ENTREPRISE

La société ACTION PIN, filiale du groupe DRT, a pour activités la conception, la fabrication et la commercialisation de préparations à base de matières premières naturelles tirées du Pin des Landes, dérivés de l’Essence de Térébenthine, de la Résine et des Acides Gras.

Selon leurs destinations, ces préparations sont principalement utilisées pour :

- Dégraisser, odoriser, désinfecter ou nettoyer dans le cadre des environnements humains (collectivités, maison de retraite, cafés hôtels restaurants...), animaux (élevage, particuliers...) ou industriels (marques Le VRAI Professionnel et SANITERPEN).
- Mettre en valeur dans le domaine de la protection des cultures les propriétés des terpènes (rétention, mouillabilité, anti-dérive, fixation...) au travers d’associations avec des molécules tierces ou des ingrédients de formulation (marque HELIOTERPEN - Héliosol, Héliosoufre, Hélicuivre, Actilandes).

LES MOTIVATIONS

Les clients ont des attentes en matière d’environnement : appels d’offres de collectivités, agriculteurs, grande consommation... La démarche d’ACTION PIN souhaite répondre à ces attentes en valorisant l’aspect renouvelable (matières issues du pin) des produits.

L’éco-conception est un aspect de la démarche globale de l’entreprise qui permet de réaliser des économies financières (matières, emballages...).



LA MÉTHODE

La culture « environnement » était déjà très présente à la création de l’entreprise en 1995 (filiale de DRT). L’intégration de critères environnementaux lors de la conception des produits (formulation) s’est faite en cohérence avec l’origine renouvelable des matières premières et la fonction même des produits. Une recherche constante est menée par le laboratoire (R&D) pour l’amélioration de ces produits et la prise en compte des réglementations produits.

Une démarche spécifique a été menée sur les emballages. Les objectifs de ce travail étaient de réduire le poids des matières plastiques, de permettre son recyclage en fin de vie et d’optimiser le transport (palettisation). Les détails techniques, la conception d’un moule adéquat, la recherche d’un modèle résistant aux produits... Tout a été développé en partenariat avec un fournisseur local et les solutions sont aujourd’hui trouvées : un bidon de 5 litres en PET, plus léger et recyclable.

Une démarche a également été menée sur le site de production dans le cadre du système certifié ISO 14001.

LES BÉNÉFICES

Les résultats de cette démarche ont été quantifiés :

- 60 % des matières premières sont d’origine végétale.
- Les emballages sont en PET ou PEHD (matières recyclées).
- Réduction de 13 tonnes par an de consommation de plastique (soit 15 k€ d’économie par an) pour le nouveau bidon de 5 litres.
- Le nouvel emballage est plus facile à utiliser, facile à identifier (marquage) ce qui limite les risques lors de l’utilisation et de la fin de vie.
- De 2008 à 2010 :
 - 1/ Réduction de la quantité de déchets générés de 48% (-46,5 t).
 - 2/ Réduction de la DCO dans les rejets d’eau de 59%.
- Mise en place d’une centrale photovoltaïque (panneaux sur traqueur) couvrant 40 % des consommations du site.

LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d’une aide financière attribuée par l’ADEME et le Conseil Régional d’Aquitaine.



Activité : Fabrication de produits désinfectants et insecticides
Adresse site : Castets (Landes - 40)
Nombre d’employés : 69
Certification / démarches : ISO 9001 - ISO 14001 - charte nettoyage durable.

www.action-pin.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2010

ADS

“DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, NOUS DÉVELOPPONS UN TRAVAIL AUTOUR DE L'ÉCOLOGIE ET DU DURABLE, CAR LE SECTEUR DE L'ÉVÈNEMENTIEL EST UN IMPORTANT PRODUCTEUR DE DÉCHETS.”

Yves GROS-FERRARY - Directeur

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Commercialisation d'un nouveau système de distribution de boissons lors d'évènements et de manifestations sportives et culturelles.

L'ENTREPRISE

ADOUR DISTRIBUTION SERVICE (ADS) est une entreprise landaise, spécialisée dans la distribution de boissons alcoolisées (bières, vin...) et sans alcool (eau, sirop, sodas...) lors d'évènements festifs, pour les particuliers et les professionnels (festivals, manifestations sportives...).

L'originalité de la démarche repose sur le choix des contenants : peu encombrants, légers et recyclables, ce qui permet des économies de transport et la réduction de l'impact environnemental du produit.

Le service assuré par ADS (livraison de fûts recyclables, récupération des déchets et gestion de leur traitement) est unique en France.

LES MOTIVATIONS

L'environnement constitue depuis longtemps une réelle motivation pour l'entreprise qui a souhaité proposer une offre de distribution de boissons à la fois originale et différenciante (possibilités offertes par ce contenant), plus respectueuse de l'environnement (grâce à la recyclabilité du produit) de l'utilisateur (ergonomie) et en accord avec les attentes clients.



LA MÉTHODE

En 2011, l'entreprise ADS détecte un nouveau système de conditionnement de bière jetable en remplacement du traditionnel fût en aluminium réutilisable. Ce nouveau système présente des avantages indéniables, en particulier pour l'ergonomie de l'utilisateur, mais il fallait répondre à une contradiction, le jetable/recyclable peut-il être meilleur que le réutilisable en matière d'environnement ?

Un pré-diagnostic éco-conception a été réalisé par la CCI des Landes pour aider l'entreprise à répondre à cette question et à bien cadrer les enjeux de la démarche. Cette vision globale cycle de vie a effectivement détecté des avantages environnementaux (appuyé par une ACV réalisée par le fournisseur) et la nécessité de bien maîtriser la fin de vie en proposant un système de collecte et de valorisation des fûts en fin de vie. L'entreprise a mis en oeuvre ce système qu'elle maîtrise aujourd'hui.

Un partenariat a également été établi avec plusieurs brasseurs français pour produire les recettes spécifiques mises au point par ADS.

LES BÉNÉFICES

Les avantages identifiés de cette solution :

- Celui-ci permet de mieux conserver la bière grâce à la technologie de remplissage sous vide.
- Il n'est plus nécessaire d'utiliser de stabilisants dans la bière pour assurer une meilleure conservation.
- Il est plus léger qu'un fût classique en aluminium (allègement de 6 kg).
- La technologie sous vide permet d'utiliser tout le contenu du fût dans une tireuse, contrairement aux fûts traditionnels où une partie de la bière ne peut pas être récupérée.
- Il utilise moins de CO₂ qu'une tireuse classique.
- Il nécessite moins d'énergie pour refroidir la bière grâce aux matériaux utilisés.

En 2011, l'entreprise a également reçu le prix Développement Durable pour la 4^e édition du Trophée des Commerçants et Artisans organisée par la CCI des Landes.



Activité : Distribution de boissons lors d'évènements
Adresse site : Aire sur l'Adour (Landes - 40)
Nombre d'employés : 7 salariés + 2 associés
Certification / démarches : prix Développement Durable du Trophée des Commerçants et Artisans remis par la CCI des Landes en 2011.

www.ads-boisson.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

API'SENS

“AU TRAVERS D'API'SENS, NOUS SOUHAITONS OFFRIR UNE MARQUE DE COSMÉTIQUE SAIN ET TRANSPARENTE, AVEC UNE QUALITÉ ET UNE TRAÇABILITÉ OPTIMALE, TOUT EN VALORISANT LES MATIÈRES PREMIÈRES RÉGIONALES. LES PRODUITS DE LA RUCHE – MIEL, PROPOLIS ET POLLEN - NOUS PERMETTENT D'OBTENIR UNE EFFICACITÉ IMPORTANTE ET IMMÉDIATE. ”

Marilyne REUSCHLE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Bureau d'étude et conseil en conception, développe des formules et gamme Api'Sens. Ingrédients issus des abeilles et produits de la ruche (Miel, Propolis & Pollen).

L'ENTREPRISE

Api'Sens est une société Landaise, qui propose une gamme complète de produits cosmétiques innovants et naturels. Ces produits sont développés à partir d'eaux florales, et composés essentiellement de miel, de propolis, de pollen et d'extraits végétaux biologiques.

L'ensemble des produits sont réalisés avec des matières premières locales et sont fabriqués exclusivement en France par le laboratoire Art&Cos, situé sur Amou. En effet, issus d'une production locale landaise, les Ruchers de Sens vous offrent des miels de différentes origines tous sélectionnés pour la qualité de leur goût et leur richesse en actifs.

LES MOTIVATIONS

Dans le domaine de la cosmétique, il existe de fortes attentes de la part des consommateurs. De plus, il existe beaucoup de produits sur le marché. La concurrence est de plus en plus forte puisque tous les jours, cinq marques de cosmétiques sont lancées et proposent des nouveaux produits. Il faut donc être en mesure de se démarquer de la concurrence.

Api'Sens souhaite offrir à ses clients des produits de qualité, avec un très fort pourcentage de principes actifs et une parfaite traçabilité des matières premières. Transparence, Qualité et Sécurité sont les mots-clés de la réussite de notre marque.



LA MÉTHODE

L'entreprise étant créée sur le principe de produits naturels, Api'Sens a souhaité être accompagnée par la CCI des Landes pour soutenir sa démarche environnementale.

Tout d'abord, un pré-diagnostic éco-conception a été réalisé. C'est lors de ce diagnostic que sont apparus certains enjeux, comme notamment l'impact de l'emballage dans le couple emballage-produit. Il a alors été proposé de réaliser un atelier de travail avec l'Ecole Supérieure de Design des Landes (ESDL) pour concevoir de nouveaux emballages pour certains produits Api'Sens.

L'entreprise a ainsi développé des solutions de packagings primaires (contenant pot/flacon) et de packagings secondaires nous permettant d'améliorer la visibilité de sa marque, de monter en positionnement tout en étant en parfaite cohérence avec son concept et sa volonté de naturalité et de transparence.

LES BÉNÉFICES

Cette démarche a tout d'abord permis à l'entreprise de bien comprendre les impacts et les enjeux associés à ses produits. Il a tout d'abord été identifié les points forts des produits Api'Sens, comme la qualité des différents composants du produit cosmétiques : produits naturels biologiques, mais aussi sur l'origine de ses matières premières, venant majoritairement des Landes.

L'entreprise a également travaillé sur les procédés de fabrication de ses produits afin de réduire les impacts environnementaux.

Il a aussi été possible de déterminer des pistes d'amélioration notamment lors de la phase de production en essayant de limiter le taux de rebuts, mais aussi en entamant un travail collaboratif avec l'ESDL pour réduire l'impact environnemental des emballages.



LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

Activité : Développement de produits cosmétiques composés exclusivement d'ingrédients d'origine naturelle et d'origine locale (Aquitaine)
Adresse site : Gaujacq (Landes – 40)
Nombre d'employés : 2
Certifications / démarches : produits labélisés biologiques par l'organisme certificateur Ecocert.

www.apisens.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2014

API'UP

“L'UPCYCLING, C'EST CONSIDÉRER LE BANAL POUR ATTEINDRE L'ÉTONNANT.”

Valérie FERNANI - Directrice

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Mise en place d'une démarche d'éco-design visant à valoriser des matières premières délaissées dans une démarche sociale pour accompagner des personnes en insertion professionnelle.

L'ENTREPRISE

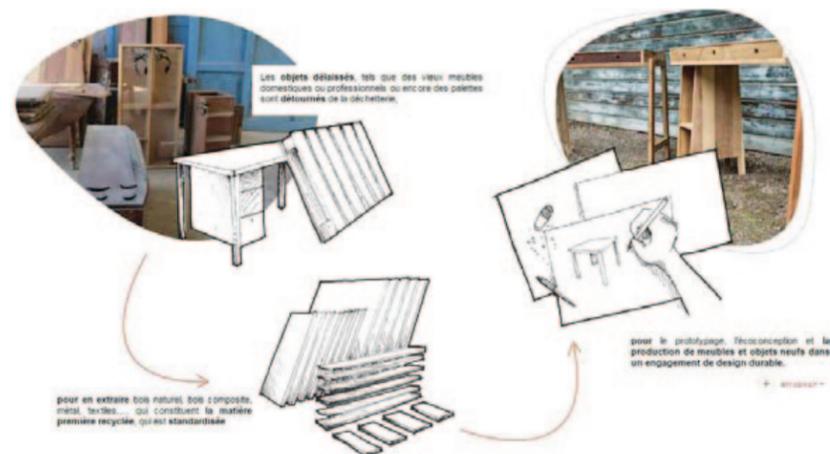
API'UP est une association créée en 2012 à l'initiative de huit personnes issues du développement durable, du design et de l'insertion, visant à développer des activités durables et porteuses d'emploi autour de l'économie circulaire.

Au travers de son atelier « du déchet au design », elle développe des gammes de mobiliers et d'objets de bureau ou de décoration, produits en série, à partir de déchets d'entreprises collectés sur le territoire. Chaque gamme est développée dans un souci d'éco-conception et de design durable. Ainsi les anciens mobiliers professionnels ou particuliers, les palettes sont démontés pour récupérer le bois et les différents éléments métalliques, textiles... pour être standardisés. Ces matières premières secondaires deviennent alors la ressource principale pour la production des gammes API'UP. Cette production est standardisée et permet des productions en petites séries.

L'atelier permet également d'accompagner des personnes éloignées du milieu professionnel vers un emploi durable.

LES MOTIVATIONS

Le choix d'intégrer l'éco-design au coeur de l'entreprise découle d'une volonté de développer des projets industriels durables et sociétaux, afin d'apporter une réponse aux problématiques environnementales et d'emploi que rencontrent actuellement notre société de consommation.



LA MÉTHODE

Les déchets collectés auprès des entreprises locales sont séparés en deux catégories. Les déchets valorisables sont envoyés vers des filières de recyclage existantes. Les déchets comme les mobiliers, les assises sont traités comme une matière première secondaire et sont démontés de manière à la standardiser.

Cette ressource est alors exploitée par le designer de l'entreprise qui développe des gammes de mobiliers en appliquant une approche d'éco-conception. Les mobiliers commercialisés par API'UP doivent ainsi être modulables et contemporains et recyclés. Les gammes sont ensuite produites en petite série, au sein de l'atelier par des personnes en insertion professionnelle, ce qui implique une adaptation des gabarits et des modèles pour qu'ils soient utilisables à des personnes non formées aux métiers du travail du bois.

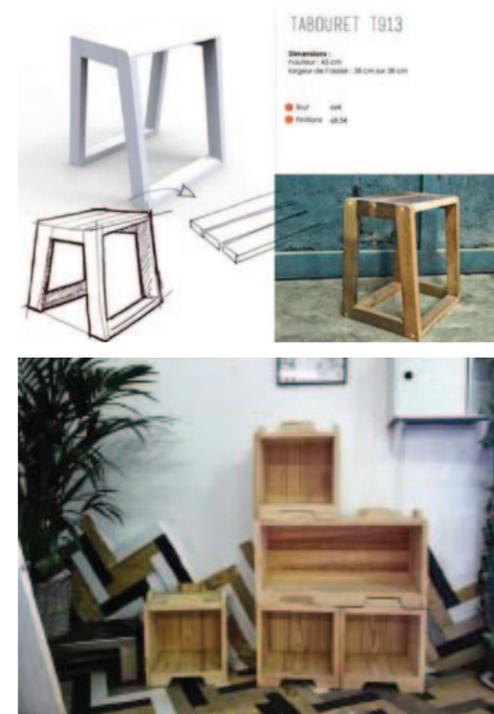
API'UP s'est ainsi rapproché de la CCI des Landes lors du lancement du projet pour l'identification des sources de gisement de déchets, puis dans le cadre du développement de la démarche d'éco-conception, pour étudier les leviers à sa disposition pour produire un tabouret éco-conçu, au travers d'un pré-diagnostic éco-conception.

API'UP travaille également avec l'Ecole Supérieure de Design des Landes sur des projets de développements et d'innovation.

LES BÉNÉFICES

Cette démarche a permis à API'UP de se positionner sur un secteur concurrentiel avec une plus value forte et riche de sens. Elle est aujourd'hui reconnue au niveau régional et national pour son travail d'éco-conception et d'insertion.

En ancrant l'éco-conception au coeur de sa stratégie, elle s'est différenciée ce qui lui permet de travailler avec des acteurs nationaux de la distribution de mobiliers comme la CAMIF.



- Activité : Atelier-chantier d'insertion avec deux supports d'activité : la collecte des déchets d'entreprises & la fabrication de mobiliers et objets en matériaux recyclés
- Adresse site : Capbreton (Landes - 40)
- Nombre d'employés : 15
- www.dudechetaudesign.com
- Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2014

LES PARTENAIRES

Ce projet a été accompagné par la CCI des Landes dans le cadre de l'action régionale menée en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

AQUALANDE

“L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL NOUS A OFFERT L’OPPORTUNITÉ DE NOUS DÉMARQUER DE NOS CONCURRENTS.”

Stéphane DARGELAS - Directeur Commercial et Marketing

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Mise en place d’une démarche d’éco-conception – Analyse des impacts environnementaux – Valorisation des actions au travers de l’affichage environnemental.

L’ENTREPRISE

Numéro 1 français de la truite, Aqualande produit en moyenne 10 000 t de truites pour la consommation, ce qui représente 30 piscicultures, dont 19 sont situées sur le territoire landais. Elle propose à ses clients toute une gamme de produits autour de la truite (truite fumée, pavés de truite frais ou surgelés, œufs de poissons, filets...)

La Société Coopérative Agricole des Aquaculteurs Landais (créée en 1981) et sa SAS Aqualande SAS ont une démarche axée sur la qualité et la sécurité (HACCP). Premier éleveur européen à garantir une alimentation sans OSG en 2001, à obtenir la norme NF pour la truite en 2002. Elle propose aussi depuis 2009 une gamme de truites certifiées BIO.

Leader français de la truite fumée avec ses marques OVIVE et LANDVIKA, elle approvisionne 70% de ce marché via la grande distribution au rayon frais libre service. De plus, l’entreprise est engagée dans une démarche de développement durable. Elle est ainsi certifiée AgriConfiance depuis 2004, ISO 14001 depuis 2010, ISO 50001 depuis 2015 et a obtenu le niveau « Confirmé » de la norme ISO 26000 relative à la Responsabilité Sociale de l’Entreprise en 2014. Enfin, elle est également membre du réseau Destination.

LES MOTIVATIONS

Le choix de s’orienter vers l’éco-conception découlait de la volonté de l’entreprise d’intégrer ses produits dans la démarche environnementale déjà en place. L’affichage environnemental offrait également l’opportunité de participer à la création du référentiel de la filière (prise en compte des enjeux spécifiques de ces produits) et de se démarquer.



LA MÉTHODE

La mise en place de la démarche d’éco-conception s’est construite en plusieurs étapes :

- L’entreprise a tout d’abord réalisé un pré-diagnostic éco-conception avec la CCI des Landes, qui a permis de faire un état des lieux des points forts et des pistes d’amélioration possibles sur les produits.
- Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) a également été réalisée sur la partie amont (piscicultures) pour orienter les choix d’alimentation.
- Enfin, une action sur l’affichage environnemental a été menée.

Aqualande a d’abord participé à un projet national mené par l’ANIA sur la faisabilité d’un affichage environnemental pour 100 produits de grande distribution, et a ensuite travaillé sur l’affichage environnemental vers le consommateur avec la CCI des Landes dans le cadre de l’expérimentation nationale (2011-2012). Une ACV simplifiée conforme au Référentiel BP X 30-323 et aux travaux du GT1ADEME/AFNOR a été réalisée pour quantifier les impacts environnementaux d’un produit-phare d’Aqualande : la truite fumée Landvika et Ovive. Dans cette démarche, l’entreprise a été accompagnée par les cabinets QUANTIS et HOP3.

LES BÉNÉFICES

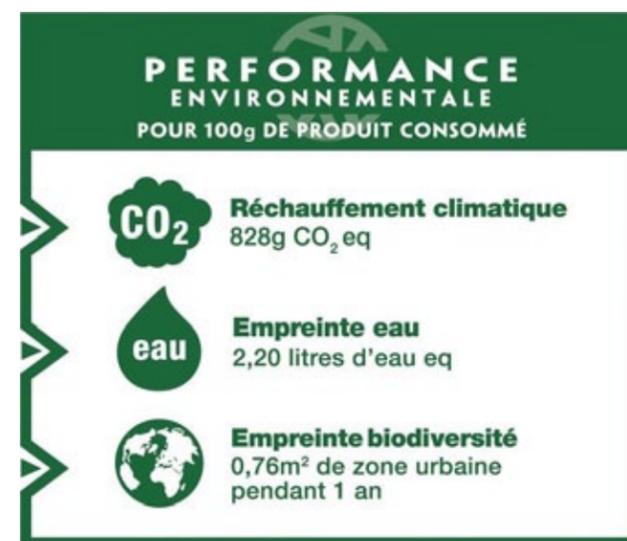
Cette démarche a conduit l’entreprise à entreprendre un certain nombre d’actions, notamment sur la production amont et l’alimentation des poissons, grâce aux résultats de l’ACV.

L’ensemble des équipes, et plus particulièrement l’équipe Marketing, a pu être impliqué dans cette démarche grâce à l’affichage environnemental. Cette opération a également permis de mieux comprendre certains impacts, et ainsi de réorienter les plans d’actions déjà en place.

Enfin, l’étiquette environnementale et la publication du profil du produit ont permis de valoriser l’ensemble des actions auprès du consommateur (packaging, site web et site mobile) et ont positionné l’entreprise sur le marché en tant que producteur responsable.

LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d’une aide financière attribuée par l’ADEME et le Conseil Régional d’Aquitaine.



Activité : Eleveur et Transformateur de poissons
Adresse site : Roquefort (Landes - 40)
Nombre d’employés : 450
Certification / démarches : Certification IFS - démarche HACCP - Certification ISO 14001- AgriConfiance, Evaluation RSE ISO 26000 niveau confirmé.

www.groupeaqualande.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2012

BONNET NÉVÉ EPTA FRANCE

“NOUS AVONS CHOISI D’ÉTABLIR LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE PRODUIT
POUR AVOIR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE SES IMPACTS.”

Patrick CAZALIS - Directeur Recherche et Développement

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Mise en place d’une démarche d’éco-conception - Calcul des impacts environnementaux d’un produit.

L’ENTREPRISE

L’entreprise Bonnet Nevé, basée à Hendaye, est spécialisée dans la conception et la production de meubles réfrigérés. Ses produits sont essentiellement destinés aux grandes surfaces de distribution dans le cadre de marchés uniquement B to B, français et international.

L’entreprise est également membre du groupe EPTA qui réunit les plus importants producteurs européens de meubles frigorifiques. Elle mène depuis plusieurs années une véritable réflexion sur le design produit et la durabilité de ses activités, et cherche à intégrer l’éco-conception au coeur de ses produits. Ainsi, ses produits sont régulièrement reconçus pour intégrer toutes les nouvelles attentes des utilisateurs, et en particulier l’environnement.

LES MOTIVATIONS

Dans le secteur des équipements frigorifiques, les attentes du marché deviennent de plus en plus importantes. Bonnet Nevé a donc souhaité se placer en anticipation de ces attentes pour mieux les appréhender. En particulier, dans le cadre du Grenelle de l’Environnement, la question de la consommation d’énergie des équipements frigorifiques ouverts à température positive a été étudiée en 2011, et a conduit un certain nombre de distributeurs à réévaluer leurs équipements frigorifiques.

L’éco-conception est alors apparue à l’entreprise comme une solution innovante pour anticiper l’avenir et intégrer les futures préoccupations des clients. Enfin, la connaissance des impacts environnementaux de ses appareils a constitué une base nécessaire pour l’entreprise, dans sa démarche d’amélioration et d’innovation.



LA MÉTHODE

Dans un premier temps, Bonnet Nevé a réalisé, avec l’appui de la CCI des Landes, un pré-diagnostic éco-conception. Ce travail a permis de faire un état des lieux pour relever les points forts de l’entreprise. Il a aussi aidé l’entreprise à orienter sa démarche d’éco-conception.

Suite à cette étude, il est apparu que l’équipement frigorifique faisant l’objet du pré-diagnostic était un produit complexe. Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) détaillée a donc été préconisée pour mieux comprendre ses impacts.

L’entreprise a choisi de faire appel au cabinet QUANTIS pour réaliser cette ACV. Cette analyse a servi de base pour reconcevoir entièrement le produit et mieux intégrer les enjeux en matière de consommation d’énergie, de recyclage, de matériaux utilisés...

Suite à cette expérience, Bonnet Nevé a choisi d’intégrer l’outil d’ACV au coeur de son processus de développement. Les équipes ont ainsi été formées à l’utilisation de l’outil d’ACV et les résultats de ces analyses font désormais partie des facteurs de décisions.

LES BÉNÉFICES

Aujourd’hui, Bonnet Nevé a une meilleure connaissance des impacts de ses produits. Elle est donc à même de concevoir des équipements plus économes en énergie, en matières premières...

L’entreprise a ainsi intégré des enjeux environnementaux dans sa démarche de re-conception de ses équipements, qui lui permettent de se démarquer et de répondre aux attentes de ses clients.

De plus, le travail de veille mis en place lui permet de se positionner en anticipation la réglementation et les futures attentes des clients.



LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d’une aide financière attribuée par l’ADEME et le Conseil Régional d’Aquitaine.

Activité : Conception et production de meubles réfrigérés et d’unités de réfrigération pour la grande distribution.
Adresse site : Hendaye (Pyrénées-Atlantiques - 64)
Nombre d’employés : 510
Certification / démarches : ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, certification PED, certification Eurovent.

www.bonnetneve.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

CHÂTEAU LAROSE TRINTAUDON

“AUJOURD’HUI, C’EST POUR NOUS UNE FIERTÉ D’ÊTRE RECONNU COMME UNE ENTREPRISE RESPONSABLE, PLUS QUE JAMAIS À L’ÉCOUTE DE SES CLIENTS.”

Brice AMOUROUX - Secrétaire Général

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Mise en place d'une stratégie responsable – Valorisation des actions au travers de l'affichage environnemental.

L'ENTREPRISE

L'origine du domaine remonte aux années 1720. Après avoir connu une période de prospérité puis plusieurs propriétaires, le Château Trintaudon et ses vignes sont rachetés en 1986 par les Assurances Générales de France, qui constituent aujourd'hui le groupe Allianz.

Le château produit un vin de cru bourgeois Haut-Médoc, sous les appellations Château Larose Trintaudon, Château Larose Perganson et Château Arnaud. Il s'agit d'un des plus grands vignobles du Médoc par sa superficie et sa production. Il produit ainsi annuellement plus de 1 000 000 de bouteilles de Château Larose Trintaudon, 150 000 bouteilles de Château Larose Perganson et 17 000 bouteilles de Château Arnaud.

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche responsable, l'entreprise est certifiée ISO 9001, ISO 14001, HVE3, et a atteint le niveau « Exemplarité » de l'ISO 26000, devenant ainsi la première entreprise agricole d'Europe à atteindre ce niveau.

LES MOTIVATIONS

Le Château Larose Trintaudon a engagé depuis plusieurs années une démarche responsable car elle a la volonté « d'être avant tout un vignoble responsable ». L'entreprise souhaitait valoriser l'ensemble de la démarche auprès de ses clients. Elle a donc participé à l'expérimentation nationale sur l'affichage environnemental, qui lui permettait dans le même temps d'intégrer les enjeux propres à sa filière au sein de la démarche d'expérimentation nationale. Elle est ainsi le seul vin de Bordeaux à avoir participé à cette action.



LA MÉTHODE

Le Château Larose Trintaudon est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable. Dans ce cadre, elle a mis en place plusieurs plans d'actions, sur différentes problématiques environnementales, sociétales et économiques.

Ainsi, elle participe au développement socio-économique du territoire en favorisant des achats locaux. Plusieurs actions ont été menées pour maintenir la biodiversité. L'entreprise participe donc à la Charte « Abeille Sentinelle de l'Environnement », avec 6 ruches installées sur son domaine. Elle a également mis en place une démarche d'agriculture raisonnée visant à réduire de 15 % l'utilisation des pesticides par an. Enfin, un Bilan Carbone® et une Analyse de Cycle de Vie ont été réalisés pour identifier les impacts environnementaux du produit. Cela a conduit l'entreprise à améliorer la gestion des effluents et des ressources. A titre d'exemple, la quantité d'eau nécessaire pour la production d'un litre de vin a été réduite de 0,3 L entre les millésimes 2009 et 2010. De même, une station d'épuration biologique a été installée sur le site pour traiter l'ensemble des effluents vinicoles.

Afin de valoriser l'ensemble de ce projet auprès de ses clients et consommateurs, le Château Larose Trintaudon a souhaité participer à l'opération sur l'affichage environnemental menée par la CCI des Landes, dans le cadre de l'expérimentation nationale. Ce travail a été fait en conformité avec les travaux de la plateforme ADEME/AFNOR (référentiel BP X 30-323 et GT1). Une analyse du cycle de vie simplifiée a été réalisée pour quantifier les impacts environnementaux de 100 mL de vin. Dans cette démarche, l'entreprise a été accompagnée par les cabinets QUANTIS et HOP3. Les résultats ont ensuite été présentés pour une bouteille de 750 mL du millésime 2007.

LES BÉNÉFICES

Le Château Larose Trintaudon développe une image de producteur responsable qui lui permet de se différencier de ses concurrents. De plus, l'affichage environnemental a permis à l'entreprise de mettre en place une communication auprès du consommateur et de le sensibiliser aux actions menées par Larose Trintaudon. L'étiquette a également été développée pour être en accord avec les valeurs de l'entreprise : Il s'agit d'une collerette apposée sur le goulot de la bouteille, ne nécessitant pas de collage et donc limitant son impact environnemental.

L'entreprise a choisi de communiquer auprès de ses clients grâce à cette étiquette et via son site Internet.

CHÂTEAU LAROSE TRINTAUDON
CRU BOURGEOIS HAUT-MÉDOC

Activité : Viticulture et vinification
Adresse site : St Laurent de Médoc (Gironde - 33)
Nombre d'employés : 68
Certification / démarches : ISO 9001, ISO 14001, ISO 26000, HVE3.

www.chateau-larose-trintaudon.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

CHATEAU LAROSE TRINTAUDON
est engagé depuis plus de 20 ans dans une démarche de développement durable. Toujours présente, nous expérimentons.

LAFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

Pour 1 BOUTEILLE de 750 ml
3 INDICATEURS sélectionnés pour mesurer l'impact sur l'environnement

CO₂ / EAU / ECOSYSTEMES

VIGNOBLE RESPONSABLE

CO₂ 1155g } 6 km
EAU 6,2 litres } 15 s
ECO SYSTEMES 2,66 m² de biodiversité fragilisée

LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

COOL SHOE

“AUJOURD’HUI NOUS PROPOSONS UNE GAMME DE PRODUITS ÉCO-CONÇUS EN ACCORD AVEC LES VALEURS DE COOL SHOE ET QUI RÉPOND AUX DEMANDES DE NOS CLIENTS.”

David PORTUGAIS - Responsable Marketing

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Calcul des impacts d'un produit-phare - Valorisation des actions auprès des clients au travers de l'affichage environnemental - Mise en place d'une démarche d'éco-conception.

L'ENTREPRISE

L'entreprise COOL SHOE, d'origine californienne, appartient au groupe CINEX depuis 1984. Elle est basée à Bayonne, dans le Pays Basque. L'entreprise produit principalement des chaussures ouvertes type tongs, destinées au marché du surfwear. Elle propose aujourd'hui plus de 100 produits différents allant de la tong au tee-shirt ou boardshort destinés au secteur de la glisse.

Son produit-phare est la tong « L'ORIGINAL ».

Elle distribue ses produits dans plus de 20 pays au travers d'un réseau de magasins de surf, de sport ou de chaussures. COOL SHOE est également membre du cluster EuroSIMA. Son chiffre d'affaire est estimé en 2011 à 5,5 M€.

LES MOTIVATIONS

COOL SHOE a voulu se démarquer de la concurrence en proposant un produit intégrant les préoccupations environnementales de ses clients.

Cependant, l'entreprise se posait plusieurs questions sur son produit et notamment concernant ses impacts sur l'environnement. Dans l'objectif de mettre en place une démarche d'éco-conception pérenne, elle a travaillé avec la CCI des Landes et le cluster EuroSIMA pour identifier les pistes d'actions à développer.



LA MÉTHODE

Dans un premier temps, l'entreprise a participé au projet d'affichage environnemental mené par la CCI des Landes en 2011, dans le cadre de l'expérimentation nationale. Ce travail a été établi en accord avec les travaux de la plateforme ADEME/AFNOR (référentiel BP X 30-323 et GT5).

Une Analyse de Cycle de Vie Simplifiée a ainsi été réalisée pour quantifier les impacts environnementaux du produit-phare de COOL SHOE : la paire de tong « L'ORIGINAL » en pointure 42, avec une utilisation en métropole et en Martinique. Ces deux cas ont ensuite fait l'objet d'une comparaison sur le site Internet. Dans cette démarche, l'entreprise a été accompagnée par les cabinets QUANTIS et HOP3.

En parallèle, l'entreprise a souhaité mettre en place une démarche d'éco-conception de ses produits. Elle a donc réalisé un pré-diagnostic éco-conception avec la CCI des Landes. Cette étude a servi d'état des lieux et a permis d'analyser les actions menées et identifier les pistes d'amélioration possibles.

LES BÉNÉFICES

Le pré-diagnostic éco-conception a conduit l'entreprise à analyser ses actions en matière d'environnement et à s'interroger sur le cycle de vie de son produit. Elle a donc travaillé à améliorer sa connaissance du produit et en particulier les matières premières.

Une réflexion a également été menée afin d'identifier des solutions alternatives lorsque l'entreprise ne détenait pas d'informations sur certaines matières. Une nouvelle gamme de produit appelée « Ecoology Series » intègre ses nouveaux enjeux environnementaux car elle utilise des produits recyclés, des méthodes de production moins impactantes et des encres biologiques.

Suite à l'affichage environnemental, une étiquette a été conçue et diffusée sur le produit et via le site Internet.

Un partenariat avec la fondation Surfrider Foundation a également été mis en place, pour la préservation des milieux aquatiques. Ainsi en septembre 2012, une nouvelle tong biodégradable a été commercialisée, en partenariat avec Surfrider Foundation, dont 1% des ventes de ce produit est reversé à la fondation.



LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

Activité : Conception, fabrication et distribution d'articles textiles et chaussures dans le secteur du surfwear.

Adresse site : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques - 64)

Nombre d'employés : 20

Certification / démarches : membre du programme Eco-ride mis en place par l'euroSIMA

www.cool-shoe.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

DASSÉ

“NOUS SOMMES AUJOURD’HUI PRÊT POUR ABORDER LES FUTURS ENJEUX AVEC UNE CONSTRUCTION “ACTIVE” POUR L’ENVIRONNEMENT SUR L’ENSEMBLE DE SON CYCLE DE VIE ET PAS SEULEMENT SUR L’ÉNERGIE.”

Jean-Paul SAINT MARTIN - Président du directoire 2011

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Re-conception des panneaux modulaires constructifs permettant d’anticiper les RT (réglementation thermique) 2012 et 2020 et intégrant des critères d’éco-conception.

L’ENTREPRISE

L’entreprise a été créée en 1954 pour répondre aux besoins constructifs de l’époque. Le principe des constructions DASSÉ est la construction modulaire : panneaux constructifs industrialisés fabriqués en usine et montés sur chantier. Ce concept assure une rapidité de montage, une minimisation des impacts sur chantier et une possibilité d’évolution ou de démontage.

DASSÉ utilise la technique des panneaux porteurs soutenant les composants de charpente et de couverture. Les bâtiments sont destinés à diverses utilisations : groupes scolaires, crèches, salles polyvalentes, vestiaires sportifs, réfectoires, bureaux d’entreprise, maison de santé, cliniques vétérinaires, logement...

LES MOTIVATIONS

Le concept de fabrication DASSÉ permet d’optimiser l’utilisation des matériaux de construction, il intègre une ressource locale renouvelable (pin des Landes), limite les impacts lors de la phase de chantier, offre une possibilité de valorisation en fin de vie... Autant d’atouts allant déjà dans le sens de l’éco-conception des produits.

L’entreprise a souhaité aller plus loin dans la démarche en s’assurant de la prise en compte et de la réduction des principaux impacts environnementaux sur l’ensemble du cycle de vie de ses produits. De plus, des économies financières peuvent être générées. Enfin, l’entreprise DASSÉ répond à de nombreux appels d’offres publics dans lesquels l’environnement est aujourd’hui un critère de choix. Les demandes de bâtiments HQE explosent et il faut être capable de répondre à l’évolution du marché.



LA MÉTHODE

L’entreprise DASSÉ a participé en 2005 à une première opération visant à reconcevoir un produit de sa gamme, le chalet Arguin destiné à l’équipement de campings (opération éco-camps). Cette re-conception s’est appuyée sur les compétences de NOBATEK. L’analyse qualitative des impacts du produit (ESQCV) a permis la détection des pistes d’amélioration. Un éco-profil a été réalisé en fin de démarche pour valoriser ces améliorations. Ce produit ne représente que 5% du CA de l’entreprise. Cette action a cependant permis à l’entreprise d’acquérir des compétences et méthodes qu’elle a pu reproduire et généraliser au reste de sa production.

La démarche a permis l’embauche de personnes (architecte et ingénieur) et a contribué à l’obtention d’un pass innovation et d’un brevet. En parallèle de cette réflexion, un pré-diagnostic éco-conception est réalisé avec la CCI des Landes. Ce travail a permis à l’entreprise d’avoir une vision d’ensemble sur le cycle de vie de son produit, et sur les enjeux (réglementation, parties prenantes...) ce qui a constitué une aide à la décision. Le nouveau concept, baptisé DAC (Dassé Active Construction) a été développé avec l’objectif de respecter les réglementations thermiques 2012 et 2020, mais aussi en considérant l’ensemble des cibles de la démarche HQE ainsi que les critères d’éco-conception (matériaux locaux, d’origine renouvelable, transport, fin de vie...).

En pratique, les partenariats avec les fournisseurs sont développés : les FDES (Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires) sont systématiquement demandées pour les matériaux de construction. Des fiches environnementales sont établies pour chaque couple fournisseur / matériaux (contribution aux cibles HQE, site de fabrication, mode de transport...). Des critères environnementaux ont été déterminés pour les achats. Les produits émetteurs de COV sont évités (colle, peintures...), les produits dangereux ont été remplacés...

LES BÉNÉFICES

DAC permet des économies d’énergie, un respect de l’environnement (matériaux, transport, émissions...) plus important mais aussi de nouvelles perspectives architecturales et esthétiques.

Les études thermiques réalisées sur un bâtiment type donnent des résultats conformes au label BBC sur la quasi-totalité des régions (hors configurations extrêmes) avec des prestations énergétiques de type panneaux rayonnants électriques pour le chauffage et ventilation simple flux hydro B+ détecteur de CO2. Le faible niveau d’équipement pour arriver à cet objectif est dû à l’effort fait sur la conception du produit et à son enveloppe performante. Ceci permettra une évolution facile vers des bâtiments passifs. Le bois est largement présent dans le produit final et tous les choix de matériaux ont été faits en intégrant le critère environnemental. La prochaine étape sera l’intégration d’un logiciel d’analyse du cycle de vie pour permettre au BE (bureau d’études) d’évaluer les différents projets et de valoriser la démarche auprès des clients.

LES PARTENAIRES

Soutien financier de l’ADEME, du Conseil Régional d’Aquitaine et de l’Europe sur le projet Eco-Camps.

Dac.
Dassé active construction



Dassé
ECO-CONSTRUCTEUR

Activité : Conception, fabrication et construction de bâtiments industrialisés.
Adresse site : Castets (Landes - 40)
Nombre d’employés : 62
Certification / démarches : ISO 9001 - Qualibat

www.dasse.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

DRT

“LES CHOIX SUR L'ÉCO-CONCEPTION DE NOS PRODUITS DONT L'ORIGINE NATURELLE ET RENOUEVELABLE EST UN GAGE D'AVENIR, MAIS ENCORE FALLAIT-IL LE PROUVER.”

Éric MOUSSU - Directeur Commercial et Marketing

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Mise en place d'un outil d'évaluation environnementale de produit (analyse du cycle de vie) interne à l'entreprise avec deux objectifs :

- Éco-concevoir des produits.
- Fournir des données permettant d'alimenter des Fiches de Déclaration Environnementales.

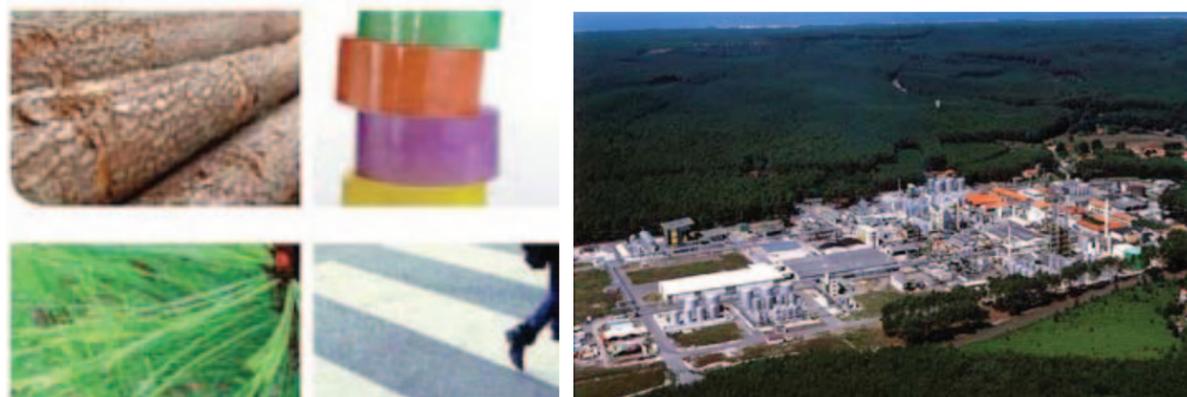
L'ENTREPRISE

DRT est une société indépendante, à capitaux familiaux et en fort développement. Avec plus de 1300 collaborateurs, la société affiche une solide croissance sur tous ses métiers, supportée par des investissements constants sur ses trois sites de production en France (représentant environ 800 salariés) ainsi que sur ses plateformes chinoises et indiennes.

DRT fabrique des produits chimiques d'origine naturelle et renouvelable (pin...) entrant dans la composition de différents produits de la vie courante : adhésifs, peintures, parfums, détergents, revêtements... L'environnement et la sécurité font partie de la culture de DRT, ce qui s'illustre notamment par la signature de la charte « Responsable Care » dès 1990.

LES MOTIVATIONS

Les produits fabriqués par l'entreprise DRT sont d'origine naturelle. Ils rentrent en concurrence avec des produits de synthèse issus du pétrole. Le premier enjeu était de valoriser les points forts existants sur les produits et l'implication de DRT au niveau environnemental par une norme reconnue (ISO 14040 : Management environnemental - Analyse de cycle de vie).



LA MÉTHODE

La mise en place de l'outil souhaité par l'entreprise s'est faite en plusieurs étapes avec l'accompagnement de la CCI des Landes :

- Définition du besoin (cahier des charges).
- Consultation de prestataires pouvant répondre à cette offre.
- Analyse des offres.

Après ces différentes étapes, DRT a retenu le cabinet BIO INTELLIGENCE SERVICE.

Un groupe projet réunissant différents services (R&D, qualité, environnement, marketing...) a été constitué pour le suivi de la mise en place de cet outil. L'objectif était de pouvoir alimenter un logiciel d'analyse de cycle de vie défini sur mesure, à partir du système ERP disponible dans l'entreprise.

Le développement de l'outil a été complexe. Il a débuté en décembre 2009 et a été finalisé en 2011. La phase la plus longue a été la collecte de données (transports, matières premières...) que l'entreprise a souhaité la plus précise possible. Le fonctionnement est aujourd'hui le suivant :



*FDE = Fiche de données environnementales

LES BÉNÉFICES

La mise en place de cet outil a été très positive pour DRT. Elle a permis de bien ancrer les compétences éco-conception dans l'entreprise. De plus, la phase de collecte des données, bien que complexe, aura permis de bien affiner la connaissance des produits et l'ERP. Au final, les données d'impact sont pour DRT une source d'information importante pour détecter des pistes d'amélioration des produits.

Les données seront communiquées aux clients, ce qui permettra de valoriser les produits et alimentera les bases de données.



LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

• Activité : Fabrication de produits chimiques issus du pin
• Adresse site : Vielle-Saint-Girons / Castets (Landes - 40)
• Nombre d'employés : 1300 (DRT et filiales)
• Certification / démarches : ISO 9001.

• www.drt.fr

• Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2010

INERTAM

“LES ACTIONS D'AMÉLIORATION MISES EN PLACE ENTRE 2004 ET 2010 NOUS ONT PAR EXEMPLE PERMIS DE DIVISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ PAR 2 ET NOS CONSOMMATIONS DE GAZ PAR 2,6.”

Louis CLERCQ-ROQUES - Directeur

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Réalisation de l'analyse du cycle de vie du procédé de traitement des déchets d'amiante avec deux objectifs :

- Dresser le profil environnemental du procédé afin de détecter des pistes d'éco-conception.
- Valoriser les aspects positifs de ce procédé via un éco-profil.

L'ENTREPRISE

La société INERTAM est la seule à proposer une solution de traitement des déchets d'amiante par vitrification. Cette solution permet la destruction de la fibre d'amiante et ainsi la disparition du risque.

La société INERTAM a été créée en 1992 par EDF. Elle fait aujourd'hui partie du groupe EUROPLASMA. Basé à MORCENX, le site compte une ligne de vitrification qui va produire le Cofalit®. Une fois refroidi, ce matériau est utilisé en sous-couche routière dans les chantiers de travaux publics à la place de granulats classiques. Les déchets pris en charge par INERTAM sont tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (flocage, fibrociment, dalles de sol, matériel de décontamination...).

LES MOTIVATIONS

INERTAM a souhaité mener cette étude pour plusieurs raisons. La première était de bien connaître les impacts environnementaux du service afin de détecter des pistes d'éco-conception et se concentrer sur les principales sources d'impacts. Ce travail constitue ainsi une source d'informations très riche pour le système de management environnemental de l'entreprise. La deuxième raison était la possibilité de valoriser cette analyse par la réalisation d'un éco-profil. Ce support et l'étude d'ACV répondent à des normes bien précises, ce qui constitue un gage de qualité et de confiance pour les clients actuels ou futurs de l'entreprise.



LA MÉTHODE

INERTAM a contacté la CCI des Landes avec des interrogations : quel outil utiliser pour atteindre les objectifs fixés ? Bilan Carbone ou Analyse de cycle de vie ?

Une première étape a permis de préciser le besoin de l'entreprise et de présenter les différences entre ces deux outils. Par la suite, l'application du logiciel BILAN PRODUIT® de l'ADEME, bien que limité par la base de données, a mis en évidence que les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas le seul impact de ce procédé. Le Bilan Carbone® ne fournit qu'une analyse partielle avec le risque de passer à côté de pistes de travail significatives. L'entreprise a donc choisi de réaliser une analyse de cycle de vie complète répondant à la norme ISO 14040. NERTAM a choisi de retenir BIO INTELLIGENCE SERVICE pour réaliser ce travail.

La méthode a consisté à réaliser un bilan des consommations de ressources naturelles et d'énergie et des émissions dans l'environnement à chaque étape du cycle de vie. Les résultats ont ensuite été soit directement exploités (consommation d'eau, consommation d'énergie), soit traduits en indicateurs d'impacts potentiels sur l'environnement (potentiel de réchauffement climatique, eutrophisation de l'eau...). Le rapport d'ACV a été soumis à une revue critique d'une tierce partie indépendante. Sur cette base, un éco-profil a été publié pour rendre les résultats plus facilement compréhensibles. Ce document est disponible sur le site internet de l'entreprise.

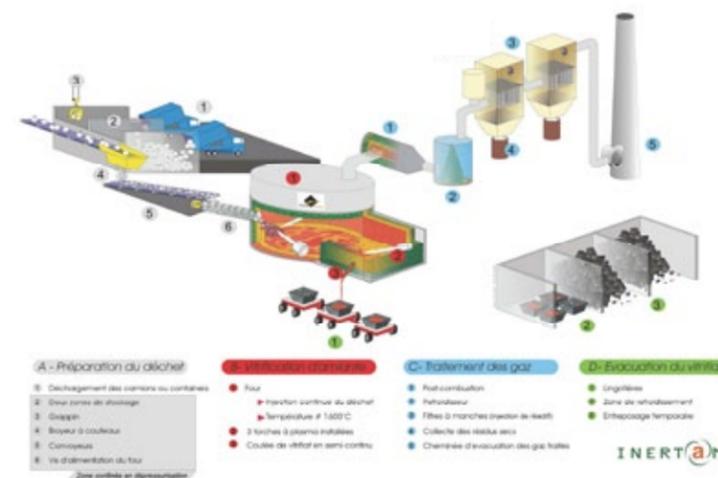
LES BÉNÉFICES

Les résultats sont exprimés en fonction des étapes du cycle de vie du service et des catégories d'impacts. Cette cartographie, très précise, a permis de mettre en relief les pistes de travail : travail sur la valorisation de certains déchets de traitement des fumées, réflexion à mener sur les réfractaires de four... Autant d'actions qui ne seraient pas forcément apparues dans un SME classique.

Les clients d'INERTAM peuvent aujourd'hui être informés des impacts de ce service : l'entreprise est transparente sur ces résultats environnementaux !

LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.



Activité : Vitrification de déchets d'amiante ou contenant de l'amiante
Adresse site : MORCENX (Landes – 40)
Nombre d'employés : 51

www.inertam.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

LES VIGNERONS DE BUZET

“S’ENGAGER AUTREMENT !”

Pierre PHILIPPE – Directeur

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Travail sur l’amélioration du bilan environnemental du produit et de l’emballage.

L’ENTREPRISE

Les Vignerons de Buzet, c’est l’union d’hommes et de femmes qui voulaient se forger leur propre destin et donner une identité forte à leur terroir et à son vin. En 1953, ils ont décidé de partager leurs savoir-faire et de créer la coopérative : « Les Vignerons de Buzet ». Depuis, les Vins de Buzet ont parcouru un long chemin, dont l’obtention de l’Appellation d’Origine Contrôlée (AOC) en 1973.

Aujourd’hui, Vignerons de Buzet c’est le partage de moyens, d’expériences humaines et techniques qui enrichissent les pratiques. C’est l’union de plusieurs métiers nécessaires à l’élaboration d’un vin de qualité. Vignerons de Buzet, c’est 200 vignerons répartis sur 1870 hectares de vignes.

Merlot, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc pour les rouges, Sémillon et Sauvignon pour les blancs, sont autant de nobles cépages qui constituent le vignoble.

LES MOTIVATIONS

L’entreprise est engagée dans une démarche de RSE, « Objectif 3D » (Destination Développement Durable® Coop de France et ARDIA) et AFAQ 26000 niveau exemplaire.

L’éco-conception est un objectif dans ses démarches. De plus, cela constituait un argument de plus pour se démarquer de ses concurrents, dans un domaine où la publicité est fortement limitée.



LA MÉTHODE

La CCI des Landes a tout d’abord réalisé un Pré-diagnostic éco-conception pour identifier les enjeux environnementaux produits. Ce travail a été suivi d’une analyse de cycle de vie réalisée par Quantis dans le cadre de l’expérimentation de l’affichage environnemental.

L’interprétation des résultats de l’analyse de cycle de vie a permis d’identifier les deux étapes prioritaires :

- L’étape agricole (Critères d’impact : biodiversité, l’eutrophisation marine et l’écotoxicité aquatique).
- La production des emballages (Critères d’impact : changement climatique et l’eau consommée).

Le recyclage de la bouteille en verre en fin de vie engendre un gain environnemental important. Ceci est venu conforter le travail réalisé sur l’amont agricole.

L’état des lieux a conforté le travail réalisé par Les Vignerons de Buzet sur la réduction de l’impact environnemental du contenu, le vin, par des pratiques agricoles et de vinification responsables : suppression totale des engrais chimiques et de certains produits de traitement phytosanitaires, intégration de panneaux photovoltaïque etc.

LES BÉNÉFICES

Les résultats de la démarche ont été intégrés au rapport RSE de l’entreprise. La démarche sur l’amont agricole est valorisée sur les bouteilles. Le bilan environnemental de l’emballage a été amélioré : allègement du poids des bouteilles, intégration de bouchons synthétiques bio-sourcés, impression des étiquettes, réutilisation de la caisse en bois (multi-usages).



LES VIGNERONS DE
BUZET
S'engager autrement !



LES PARTENAIRES

Ce projet a été accompagné par la CCI des Landes dans le cadre de l’action régionale menée en partenariat avec l’ADEME et le Conseil Régional d’Aquitaine.

Activité : Cave coopérative Viticole
Adresse site : Buzet-sur-Baïse (Lot et Garonne - 47)
Nombre d’employés : 88 salariés
Certification / démarches : ISO 14001 - ISO 26000

www.vignerons-buzet.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2005

MEDA MANUFACTURING

“NOUS NOUS DONNONS LES MOYENS D’ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
ET N’HÉSITONS PAS À CHANGER NOS PRATIQUES.”

Sabine JEAN-DUBOURG - Directrice Approvisionnements et Achats Responsables

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Intégration de l'éco-conception comme outil de la démarche d'achats responsables.

Travail sur l'amélioration de l'emballage d'un produit.

Réduction des coûts de transport et des matières premières.

L'ENTREPRISE

Meda Manufacturing SAS est une filiale du groupe international pharmaceutique MEDA, d'origine suédoise.

Implantée à Mérignac depuis 1967, elle est spécialisée dans la production, l'emballage et la distribution de produits pharmaceutiques. Elle propose une gamme de médicaments à service médical reconnu et apprécié par le corps médical.

Meda Manufacturing SAS distribue ainsi près de 40 produits différents, dont son produit phare, la Bétadine. Le site de Mérignac constitue un important site de production, de stockage et de distribution pour le groupe en France et en Europe. C'est également un centre de compétences pour les médicaments liquides et pâteux.

Ces produits sont principalement destinés au marché B to B, comme les hôpitaux, les médecins de ville et les pharmaciens officinaux.

LES MOTIVATIONS

L'entreprise est certifiée ISO 14001 depuis janvier 2009. Souhaitant promouvoir une image positive auprès de ses partenaires, et consolider ses relations fournisseurs, Meda Manufacturing SAS a développé une démarche d'achats responsables. L'éco-conception a été intégrée à ce processus pour aider à prioriser le questionnement fournisseurs.

L'entreprise a souhaité aller plus loin en travaillant sur l'éco-conception de ses produits et emballages.



LA MÉTHODE

La démarche d'achats responsables a été initiée dans le cadre d'une action collective portée par les CCI de Bordeaux et des Landes, ainsi que l'ADEME.

L'intégration de l'éco-conception s'est faite dans un premier temps par une évaluation quantitative (Bilan produit) et qualitative des grandes familles d'emballages. Ceci a permis de définir des priorités de questionnement des fournisseurs. Un pré-diagnostic éco-conception réalisé avec la CCI des Landes a permis d'identifier les enjeux complémentaires sur le produit.

Le service achats qui pilote cette démarche a également mené des démarches d'amélioration en co-développement avec les fournisseurs.

Enfin, un séminaire a été organisé avec les fournisseurs afin de leur indiquer les priorités d'action de MEDA, et d'inciter sur les co-innovations en éco-conception.

LES BÉNÉFICES

Cette démarche a tout d'abord permis à l'entreprise de bien comprendre les impacts et les enjeux associés à ses produits pour pouvoir améliorer ses points faibles, en matière de protection de l'environnement.

Dans un deuxième temps, les améliorations portées aux différents emballages de la Bétadine ont entraîné une réduction des coûts de matières premières plastiques et de transport. De même, l'optimisation du remplissage des cartons et des camions a fait baisser le coût du transport. Le nombre de camions mobilisés a également été réduit de 56 %, ce qui conduit à limiter l'impact environnemental du transport.

Enfin, le poids de l'emballage primaire de la Bétadine a été réduit de 12 %. Son emballage secondaire a également été modifié pour devenir une notice collée sur le flacon, ce qui a permis de ne pas mettre les flacons dans un étui.

LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME. Les experts de la CCI de Bordeaux, des Landes et du Pôle Eco-conception nous ont aidé à porter la démarche.

MEDA



Activité : Fabrication de solutions pharmaceutiques externes, solutions buvables, pommades, crèmes et suppositoires
Adresse site : Mérignac (Gironde - 33)
Nombre d'employés : 230
Certification / démarches : ISO 14001, certifié par l'ANSM et le FDA

www.meda.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2013

NOTOX

“LE CHOIX DES MATIÈRES PREMIÈRES NOUS A CONDUITS À DÉVELOPPER UNE POLITIQUE INNOVANTE EN MATIÈRE D’APPROVISIONNEMENT ET D’ACHATS RESPONSABLES.”

Pierre POMIERS - Co-fondateur

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Accompagnement lors de la mise en place de la démarche d'éco-conception - Recherche de partenariats techniques - Calculs de l'impact environnemental - Valorisation des actions au travers de l'affichage environnemental.

L'ENTREPRISE

Fondée en 2010, Notox est une jeune start-up française qui met en évidence son activité en se spécialisant dans la conception et la fabrication de planches de surf écologiques. En effet, celle-ci conçoit ses produits d'une manière artisanale en misant sur ses propres technologies.

Notox substitue entre autre la fibre de verre, qui est un produit irritant, par de la fibre de lin provenant du nord de l'hexagone. Quant aux pains de mousse polystyrène, ils proviennent d'Aquitaine, tandis que la résine utilisée est bretonne. En somme, Notox a pour objectif de proposer des solutions alternatives respectueuses de l'environnement, des personnes et qui soient performantes d'un point de vue technologique.

D'autre part, Notox est fortement plébiscitée par de nombreux professionnels du milieu, comme par exemple Emmanuelle Joly, laquelle est cinq fois championne d'Europe de surf.

LES MOTIVATIONS

NOTOX s'est développé autour de la production de planches de surf respectueuses de l'environnement et de la santé des fabricants. En prenant conscience des conditions sanitaires et environnementales dans lesquelles étaient produites les planches de surf, Pierre POMIERS a voulu apporter un produit éco-conçu dont l'impact sur l'environnement et la santé serait plus faible.

L'affichage environnemental offrait de plus l'avantage à l'entreprise de valoriser auprès de ses clients l'ensemble des démarches initiées en interne et de traduire l'implication de l'équipe.



LA MÉTHODE

NOTOX a d'abord choisi de travailler sur les technologies utilisées pour la production des planches et a cherché à développer des solutions techniques propres, respectueuses de la santé et de l'environnement. NOTOX a ensuite voulu travailler sur le produit et donc sur le choix des matériaux à utiliser, sur le recyclage des déchets et sur l'origine des matières premières, afin d'offrir une planche d'origine française et limiter son impact sur l'environnement. La CCI des Landes a accompagné l'entreprise dans sa recherche de partenariats techniques et de technologies nouvelles.

NOTOX a également souhaité participer au programme d'affichage environnemental menée par la CCI des Landes et le cluster EuroSIMA, dans le cadre de l'expérimentation nationale. Ce travail a été fait en accord avec les travaux de la plateforme ADEME/AFNOR (référentiel BP X30-323 et GT10s). Une Analyse de Cycle de Vie simplifiée a été réalisée sur un produit-phare de la marque NOTOX : une planche de surf de la gamme GreenOne® de 7'0" (213 cm). Dans cette démarche, l'entreprise a été accompagnée par les cabinets QUANTIS et HOP3.

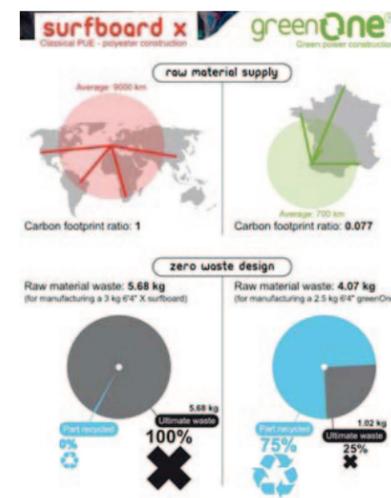
LES BÉNÉFICES

L'ensemble de la démarche a permis de produire une planche totalement écoconçue (80 % des matériaux sont d'origine française et 20 % d'origine belge) et utilisant des matériaux naturels (tels que la fibre de lin) et recyclables (polystyrène expansé 100 % recyclé).

Une charte Qualité a été publiée sur le site web qui traduit l'engagement de l'entreprise dans des actions clés : le traitement de l'air dans les ateliers, la sécurité des shapers dans les ateliers, l'utilisation de solvants non toxiques ni dangereux, la présence de stations de travail ergonomiques et la gestion des déchets pour réduire au maximum les déchets dangereux et augmenter la part de déchets recyclables. L'affichage environnemental a conduit à la réalisation d'une étiquette environnementale publiée sur le site web, ainsi qu'une comparaison avec une planche classique.

NOTOX a également travaillé sur l'utilisation de résines biosourcées et de technologies sous vide pour les ateliers de production. Enfin, elle a également reçu :

- Le Prix de l'Innovation en 2011, remis par EuroSIMA, qui valorise l'ensemble de la démarche.
- Le Prix de l'éco-conception aux ECOSPORT AWARDS 2015.
- Le label ECORIDE GOLD 2016.



Activité : Fabrication de planches de surf nouvelle génération
Adresse site : Anglet (Pyrénées-Atlantiques – 64)
Nombre d'employés : 4
Certification / démarches : Prix Innovation EUROSIMA 2011

www.notox.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

NUNTI-SUNYA

“NOTRE ENGAGEMENT EST SANS LIMITE. NOUS REPRENONS LE CONTRÔLE QUE NOUS AVIONS ABANDONNÉ À UN SYSTÈME QUI N'A PLUS LES MÊMES VALEURS QUE NOUS.”

Vincent LARTIZIEN

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Développement d'une gamme de textile éco-responsable. Développement d'une filière de culture de chanvre et exploitation de l'ensemble de la plante.

L'ENTREPRISE

Les Chanvres de l'Atlantique, jeune entreprise créée en 2016 produit et commercialise la marque Nunti-Sunya, cette marque propose plusieurs familles de produits, alimentaire, textile, construction... Pour le textile, la marque propose un produit éthique dont les différentes étapes de fabrication n'utilisent aucun composant chimique néfaste à l'homme ou à son environnement.

Nunti-Sunya a pris la décision de cultiver la matière première, le chanvre, et de la transformer jusqu'au T-Shirt pour garantir le respect de ces mêmes valeurs.

LES MOTIVATIONS

Ancien surfeur professionnel, Vincent Lartizien est un amoureux de la nature. Très proche de l'océan, il veut que ses produits soient le reflet de ses valeurs. En plus de lutter contre le gaspillage lié aux faibles durées de vie des t-shirt, il souhaitait développer des textiles durables et peu néfaste pour l'homme et l'environnement.

Il se lance alors dans la confection de textile en coton, en travaillant notamment avec des teintures naturelles. C'est en travaillant sur le coton qu'il prit connaissance des enjeux liés à cette culture et des dommages que cela engendrait. La culture de la plante induit beaucoup de pesticides. Les résidus toxiques atteignent au premier chef les cultivateurs et polluent l'eau des rivières. De plus les cultures de coton nécessitent de grands volumes d'eau. Le blanchiment du coton exige fréquemment d'utiliser du chlore et sa teinture, elle, requiert souvent d'employer des métaux lourds comme du plomb ou du chrome (substances toxiques).



LA MÉTHODE

Dans un premier temps, l'entreprise développe une première gamme de t-shirt en coton en travaillant sur la fabrication (teinture naturelle, non allergènes, non dangereux...).

Suite à l'identification de la problématique coton en tant que matière première, l'entreprise s'engage dans le remplacement progressif du coton par le chanvre. Un pré-diagnostic éco-conception a été réalisé en 2015 par la CCI des Landes.

Ceci a permis de consolider et renforcer les choix qui avait été fait sur le produit et de proposer des pistes de travail notamment sur la valorisation de la démarche.

L'entreprise travaille aujourd'hui sur le développement d'une filière locale de culture de chanvre en agroforesterie et en biodynamique. L'objectif est d'exploiter l'ensemble de la plante : tissage textile, alimentation et compléments alimentaires, isolation...

LES BÉNÉFICES

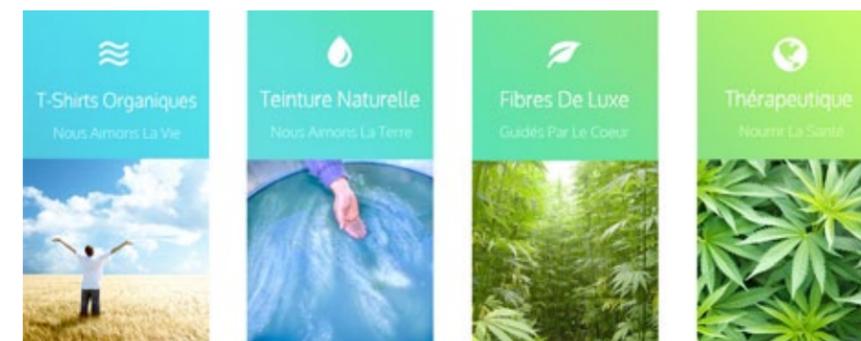
Le chanvre n'a besoin d'aucun intrant de synthèse pour sa culture, il pousse sans pesticide, insecticide ou fongicide et il n'y a pas de résidu dans sa culture : toute la plante peut être utilisée.

Le chanvre est une fibre robuste et donc plus solide que le coton, le tissu ne poche pas et ne bouge pas au lavage, ce qui en fait un textile très durable. Les autres grandes qualités du chanvre textile sont ses propriétés thermorégulatrices et antibactériennes, il est, au même titre que la soie ou la laine, un bon isolant, par rapport au coton. Il est plus frais quand il fait chaud et plus chaud quand il fait frais. De plus, il rejette l'humidité absorbée encore plus vite et a de remarquables qualités antibactériennes. Ce qui est très intéressant pour les peaux sensibles. Enfin, il protège très bien des rayonnements : jusqu'à 90 % des UV.

Le fait de développer la culture de chanvre localement permettra par la même occasion de développer l'emploi local par la confection des t-shirts.

LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.



Activité : Fabrication de vêtements en chanvre et de produit alimentaire issu de la graine de chanvre (huile, graine décortiquées, farine).
Adresse site : Soorts-Hossegor (Landes – 40)
Nombre d'employés : 2 associés

www.nuntisunya.fr

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2015

PYRENEX

“L'ÉCO-CONCEPTION FAIT PARTIE DE L'ADN DE PYRENEX, GRÂCE À SA MATIÈRE PREMIÈRE, LA PLUME, ISSUE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE LOCALE DEPUIS 1859.”

Edouard. CRABOS – PDG

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Mise en place d'une démarche globale d'éco-conception des produits de l'entreprise intégrant l'ensemble des étapes du cycle de vie des produits - Travail important sur les matières premières, les composants et les packagings

L'ENTREPRISE

L'entreprise PYRENEX existe depuis 1859. Elle est située à Saint-Sever dans les Landes à proximité de sa matière première principale : les plumes et duvets de canards et d'oies. Le premier métier de PYRENEX est la valorisation de ces plumes et duvets sur le site de Saint-Sever : lavage, tri par catégorie... Avec cette matière première de qualité, PYRENEX conçoit et fabrique différentes gammes de produits : couettes, oreillers, plaids, sacs de couchage, doudounes... La doudoune PYRENEX a été reconnue par les pratiquants de sport de montagne extrême. Grâce à l'intégration de designers, les doudounes PYRENEX sont aussi aujourd'hui devenues des intemporels du vestiaire et de la mode.

Depuis quatre générations, fidèle à son histoire et à ses valeurs fondatrices, la famille CRABOS poursuit le développement de PYRENEX, grâce à des méthodes et process toujours plus innovants, et exporte 60% de sa production aux quatre coins du monde.

LES MOTIVATIONS

L'entreprise PYRENEX travaille un matériau naturel, la plume. L'intégration d'une démarche d'éco-conception a semblé en adéquation avec l'histoire et l'image de l'entreprise. De plus, les marchés literie et textile présentent des attentes clients fortes, et notamment sur les aspects de qualité, de santé et de réassurance du consommateur.

L'éco-conception donne du contenu à l'argumentation et aide à se démarquer des concurrents.



LA MÉTHODE

L'entreprise dispose d'un système de management environnemental ISO 14001. Un travail important a déjà été réalisé pour l'amélioration des différentes étapes de fabrication (optimisation des recyclages et des consommations d'eau, d'électricité, de gaz, des rejets...). Pour aller plus loin, un pré-diagnostic en éco-conception a été réalisé avec la CCI des Landes pour cadrer les enjeux de la démarche.

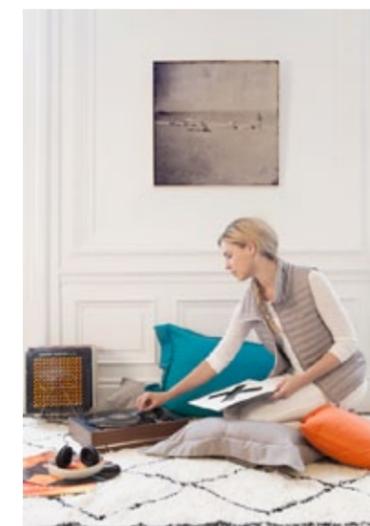
D'autres actions ont été menées (avec le soutien technique d'APESA, centre technologique en environnement et maîtrise des risques) :

- Réalisation d'ACV puis d'ACV simplifiées pour identifier les enjeux et positionner les produits Pyrenex par rapport à la concurrence et aux produits synthétiques en particulier.
- Conception d'un outil d'aide à la décision basé sur le calcul et la comparaison d'ACV simplifiées
- Process de la plume certifié OekoTex : aucune substance utilisée dans le process de fabrication ne peut nuire à la santé de l'homme (cahier des charges certifié par l'IFTH – Institut Français du Textile et de l'Habillement). Démarche unique dans le secteur d'activité (les couettes et oreillers Pyrenex sont pour la plupart 100% Oeko Tex : Plume + Tissu)
- Amélioration continue de l'emballage des oreillers et des couettes (3ème génération à l'étude) : évolution des matières et des mobiliers de vente pour une baisse de l'empreinte écologique.

LES BÉNÉFICES

La démarche d'écoconception est parfaitement en adéquation avec l'histoire de la marque Pyrenex, ses produits naturels et leur matière principale, la plume, issue de l'économie circulaire locale (avantage original et déterminant pour l'empreinte écologique). Aujourd'hui, le design et l'éco-conception sont deux moteurs essentiels d'innovation chez Pyrenex et permettent de renouveler la conception des produits, de gagner de nouveaux marchés et de fidéliser une clientèle haut de gamme exigeante sur les questions de santé et d'environnement.

Les produits éco-conçus permettent de valoriser l'image de PYRENEX auprès des distributeurs et des consommateurs. PYRENEX confirme ainsi son image d'une marque innovante, audacieuse et respectueuse de la nature. En interne, ce projet est fédérateur et permet un travail collaboratif, motivant pour l'ensemble des services de l'entreprise. Il permet également d'optimiser les achats ou les consommations liées à la production.



LES PARTENAIRES

Ce projet (pré-diagnostic) a été accompagné par la CCI des Landes dans le cadre de l'action régionale menée en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine. Soutien du Conseil Régional d'Aquitaine sur la démarche de design.

Activité : Lavage de plumes et duvets. Confection d'articles de literie, de sport et de mode
Adresse site : Saint-Sever (Landes - 40)
Nombre d'employés : 136
Certification / démarches : ISO 9001 - ISO 14001 - certifications produits

www.pyrenex.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

SIKIG

“NOUS TRAVAILLONS UN PRODUIT ISSU DU TERROIR ET CELA NOUS SEMBLE NATUREL ET EN COHÉRENCE AVEC LE TRAVAIL DES PRODUCTEURS QUI NOUS FONT CONFIANCE.”

Julien PEDELUCQ - PDG

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

Mise en place d'une démarche d'éco-conception des produits – Valorisation des actions au travers de l'affichage environnemental.

L'ENTREPRISE

SIKIG est créée en 1977 par un agronome passionné ayant planté dans les années 60, et pour la première fois en Europe, du kiwi vert Hayward pour le commercialiser. Depuis sa création, SIKIG n'a cessé de croître grâce à des relations fortes de partenariat avec ses clients, et vend aujourd'hui près de 10 000 t de kiwis.

Lorsque son fils Julien PEDELUCQ lui succède, ses objectifs sont :

- Apporter de la valeur ajoutée au produit qui a déjà comme atout majeur son excellente qualité gustative.
- Valoriser le travail des producteurs, les qualités liées au terroir (la vallée de l'Adour, principale région de production, réunit les conditions idéales au bon développement du kiwi).
- Garantir la qualité et la traçabilité totale de ce fruit du verger jusqu'au client.

LES MOTIVATIONS

SIKIG avait mis en place depuis plusieurs années une démarche RSE (Club objectif 3D avec Coop de France) et une certification ISO 14001.

L'éco-conception s'est intégrée naturellement à ces dispositifs avec l'objectif d'être exemplaire, de poursuivre l'amélioration continue de la démarche et de constituer un avantage concurrentiel. Ceci permettait également de prendre en compte des demandes naissantes de certains clients (grandes distributions).



LA MÉTHODE

De nombreuses actions étaient déjà en place au sein de l'entreprise, comme le système de management de l'environnement certifié ISO 14001, l'adhésion au groupe 3D (Destination Développement Durable) initié par COOP de France Aquitaine et l'AFNOR ou le développement d'une gamme de produits issus de l'agriculture biologique.

La mise en place d'une démarche d'éco-conception s'est alors déroulée en plusieurs étapes :

- En 2008, un pré-diagnostic éco-conception a été réalisé avec la CCI des Landes. Il a constitué le point de départ de la démarche et a servi à identifier les pistes d'amélioration possibles.
- Un Bilan Carbone® a ensuite permis d'identifier les principaux postes d'émissions de CO2 dès 2011.

SIKIG a également participé à l'opération sur l'affichage environnemental menée avec la CCI des Landes, dans le cadre de l'expérimentation nationale. Ce travail a été fait en conformité avec les travaux de la plateforme ADEME/AFNOR (référentiel BP X 30 323 et GT1). Une Analyse de Cycle de Vie simplifiée a été réalisée pour quantifier les impacts environnementaux d'un produit-phare de SIKIG : la barquette de 100 g de kiwis Hayward Label Rouge. Dans cette démarche, l'entreprise a été accompagnée par les cabinets QUANTIS et HOP3. En parallèle, une séance « B to Green® » a été organisée avec le comité de direction (Production, Marketing, Qualité...) afin d'impliquer l'ensemble des équipes dans la démarche.

LES BÉNÉFICES

La mise en place de cette démarche a eu plusieurs résultats pour SIKIG. L'entreprise a affiné certaines pistes d'éco-conception, conforté des choix en matière de plans d'actions environnementaux (ISO 14001) et l'ensemble de ses équipes a pu s'impliquer dans le projet, en particulier l'équipe Marketing. L'affichage environnemental a permis à l'entreprise de se démarquer de ses concurrents en étant le premier producteur de kiwis à informer ses clients sur l'impact de leur achat.

L'étiquette affichée sur le produit a permis de valoriser auprès des consommateurs les actions précédemment réalisées (ISO 14001, 3D...) ce qui n'était jusqu'à présent pas possible. L'ensemble de la démarche est également présentée sur le site web de l'entreprise.



LES PARTENAIRES

Ce projet a bénéficié d'une aide financière attribuée par l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

Activité : Producteur, conditionneur et metteur en marché de kiwis verts et jaunes
Adresse site : Saint Etienne d'Orthe (Landes – 40)
Nombre d'employés : 40 permanents et 150 saisonniers
Certification / démarches : ISO 14001, ISO 9001, BRC, Label Agir pour notre avenir, AFAQ 1000NR, certification GLOBALGAP des producteurs, membre du groupe 3D.

www.kiwi-france.com

Mise en œuvre de la démarche en éco-conception : 2011

ZHENDRE

“NOUS ANTICIPONS NOS BESOINS CLIENTS POUR QUE L'ENVIRONNEMENT DEVIENNE UN AVANTAGE CONCURRENTIEL.”

Christophe CAVIGNAC - Directeur Industriel et Amélioration continue

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Intégration de lignes directrices d'éco-conception sur l'ensemble des produits. Mise en pratique par la reconception d'un produit.

L'ENTREPRISE

Depuis près de 60 ans Zhendre conçoit, développe et fabrique des produits qui répondent à des attentes spécifiques et extrêmes. Zhendre produit notamment des conteneurs frigorifiques, solutions conteneurisées (pharmacies, morgues, stockage à hygrométrie contrôlée, chambres froides mobiles), et climatiseurs de tentes.

Zhendre produit et livre dans le monde entier des matériels spécialement étudiés pour fonctionner en toute fiabilité dans des conditions climatiques et sous des contraintes physiques hors normes.

LES MOTIVATIONS

L'éco-conception a été intégrée en 2011 dans le cadre de la certification ISO 14001. L'entreprise a par la suite souhaité pérenniser et développer cette thématique pour anticiper les attentes clients, et développer l'innovation produit.



LA MÉTHODE

La démarche a débuté par un pré-diagnostic éco-conception avec la CCI des Landes qui a permis de définir 8 lignes directrices à prendre en compte dans la conception des futurs produits :

- Interdire l'utilisation des matières dangereuses.
- Réduire la quantité de matière.
- Éviter les technologies dangereuses pour l'environnement.
- Baisser les consommations énergétiques du site.
- Évaluer d'un point de vue environnemental les parties achetées aux sous-traitants.
- Optimiser les consommations énergétiques du produit.
- Permettre l'utilisation d'énergie renouvelable.
- Travailler sur la fin de vie du produit.

Le travail a été complété par une évaluation environnementale qui a permis de définir les priorités d'action.

LES BÉNÉFICES

Les résultats de la démarche sont significatifs :

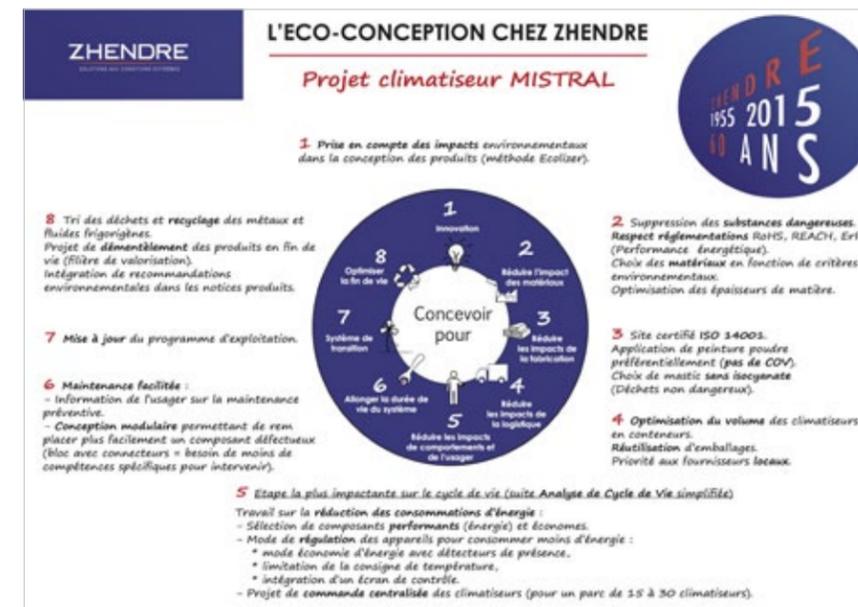
- Optimisation des épaisseurs de matières.
- Optimisation du volume des climatiseurs en conteneurs.
- Priorité aux fournisseurs locaux.
- Utilisation de composants plus performants (efficacité énergétique).
- Maintenance facilitée grâce à une conception modulaire.
- Travail sur la régulation et le pilotage pour réduire la consommation énergétique.

LES PARTENAIRES

Ce projet a été accompagné par la CCI des Landes dans le cadre de l'action régionale menée en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Aquitaine.

ZHENDRE

SOLUTIONS AUX CONDITIONS EXTRÊMES





BUSINESS INNOVATIVE DESIGN



Le développement durable,
une priorité pour notre école
qui forme les designers de demain.

BACHELOR
LICENCE PRO
MASTERE

UNE ÉCOLE  CCI LANDES 

CONTACTS



Christophe ROBIN

Responsable du service
Eco-conception & Economie Circulaire

christophe.robin@landes.cci.fr
05 58 05 44 68
06 33 98 49 60



Jean-Marie CHEVALIER

Conseiller
Eco-conception & Economie Circulaire

jean-marie.chevalier@landes.cci.fr
05 58 90 54 82
06 77 37 97 48

Siège Social

CCI des Landes

293, Avenue Maréchal Foch
40003 Mont-de-Marsan Cedex

www.landes.cci.fr



ÉCO CONCEPTION
AQUITAINE
